



Union Parlementaire Africaine



85^e Session du Comité Exécutif
Dakar, 03 et 04 juin 2026

DECLARATION SUR LES VIOLENCES CONTRE LES MIGRANTS EN AFRIQUE

Nous, représentants des parlements nationaux africains réunis à Dakar, au Sénégal, à l'occasion de la 85^{ème} Session du Comité Exécutif de l'Union Parlementaire Africaine, les 3 et 4 juin 2026 ;

Profondément préoccupés par la recrudescence des violences contre les migrants observées dans certaines régions du continent africain, notamment dans les Etats confrontés à des tensions identitaires, économiques ou migratoires,

Rappelant que l'Afrique s'est construite sur des valeurs historiques de solidarité, d'hospitalité, de coexistence pacifique et d'unité entre les peuples,

Réaffirmant notre attachement aux principes consacrés par l'Union africaine, la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples ainsi que les instruments internationaux relatifs à la dignité humaine et à la protection des migrants,

Constatant que les violences contre les migrants ne menacent pas seulement les victimes directes ; elles fragilisent également l'unité africaine, le développement économique et la stabilité du continent.

1. **Condamnons** avec la plus grande fermeté toutes les formes de violences, de discrimination, de stigmatisation et de discours de haine dirigés contre des ressortissants africains ou étrangers vivant sur le continent ;
2. **Exprimons** notre profonde compassion et notre solidarité à l'égard des victimes de ces violences ainsi qu'à leurs familles ;
3. **Soulignons** que les violences contre les migrants trouvent souvent leur origine dans la pauvreté, le chômage, les inégalités sociales, les manipulations politiques, les discours extrémistes et l'absence de politiques efficaces d'intégration sociale et économique ;

4. **Mettons en garde** contre les dangers que représentent les discours identitaires et les campagnes de désinformation susceptibles d'alimenter la division, la peur et la haine entre peuples africains ;

Appelons les Gouvernements africains à :

- renforcer les politiques de protection des migrants et des communautés étrangères ;
- garantir l'application rigoureuse des lois contre les violences, les discriminations et les discours haineux ;
- promouvoir l'éducation civique, la culture de paix, la tolérance et les idéaux du panafricanisme ;
- développer des politiques économiques inclusives afin de lutter contre le chômage et l'exclusion sociale, particulièrement chez les jeunes et les femmes ;
- inciter les migrants au respect des lois du pays hôte ;

Invitons les Parlements africains à :

- veiller à ce que nos Etats adhèrent au Pacte mondial sur les migrations ;
- adopter des législations renforçant la protection des droits humains et des migrants ;
- exercer pleinement leur mission de contrôle afin de prévenir toute forme de discrimination ;
- favoriser le dialogue interculturel, la cohésion sociale et le vivre-ensemble ;

Encourageons les organisations régionales et continentales africaines à intensifier leur coopération dans le domaine de la gestion des migrations, de la prévention des conflits et de la promotion de la libre circulation des personnes ;

Réaffirmons que l'avenir du continent africain repose sur l'unité, la solidarité et la fraternité entre ses peuples ;

Déclarons que toute atteinte à la dignité d'un Africain constitue une atteinte à la dignité de toute l'Afrique.

Fait à Dakar, le 4 juin 2026